## AUTORISATION DE TRANSPORT DE CORPS EN DEHORS DU TERRITOIRE METROPOLITAIN

Je soussigné(e) :	prénom et nom du demandeur)
représentant légal de l'entreprise :	
	(nom et adresse)
habilitée sous le numéro :	
dûment mandatée par la famille du défunt,	
ai l'honneur de solliciter de votre haute bienv présentant les conditions d'étanchéité requise	reillance l'autorisation de transporter en cercueil es par la réglementation en vigueur :
le corps de	(prénom et nom du défunt)
décédé le à	
des suites delorsque le défunt était atteint d'une maladie c	
mise en bière leà	
de	(commune de départ)
à(commune et territoire ou commune et pays c	le destination)
via	. (premier poste frontière ou aéroport de départ)
par	(moyen de transport)
	date et signature :

## Pièces à joindre (copies):

- 1) Acte de décès rédigé par l'officier d'état civil du lieu de décès,
- 2) Autorisation de fermeture du cercueil délivrée par l'officier d'état civil du lieu de décès ou de dépôt
- 3) Certificat médical (conforme au modèle institué par l'arrêté ministériel du 17 juillet 2017). Sur ce certificat, la case « non » doit avoir été cochée devant la mention « obstacle légal ». Lorsqu'un problème médico-légal a été signalé, le dossier doit être complété par la production d'un procès-verbal aux fins d'inhumation (« appert ») dressé par un officier de police judiciaire après examen du corps par un médecin-légiste. La même formalité est nécessaire lorsque le corps a été découvert et que la cause du décès est inconnue ou suspecte.